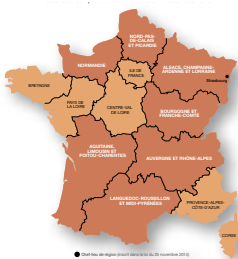


**RÉFORME
TERRITORIALE**
LES NOUVELLES
DRAC EN 2016

P. 03



PATRIMOINE
LA VILLA CAVROIS
À CROIX (NORD)
OUVRE SES PORTES

P. 04



**NOUVEAU
RENDEZ-VOUS**
LES INDÉGIVRABLES
À LA CULTURE

P. 14



CULTURES

LE MAGAZINE DES PERSONNELS DU MINISTÈRE

JUIN 2015 N°126

ÉDITO



Comment croire que, au **XX^e** siècle, la question de l'égalité entre les femmes et les hommes soit encore prégnante, y compris dans nos sociétés occidentales ? La Culture a fait d'incontestables

avancées ces dernières années en la matière, comme l'atteste le troisième rapport de l'Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication, réalisé par le département des études et de la prospective (DEPS) du secrétariat général du ministère. Il montre aussi clairement les bastions qui restent à conquérir pour que les femmes accèdent à des postes de responsabilité, bénéficient des mêmes rémunérations et des mêmes promotions que leurs collègues masculins, exercent, quand elles le souhaitent, les mêmes métiers que les hommes. Le ministère y travaille et se mobilise pour identifier les obstacles, corriger les dysfonctionnements, imposer la parité. La promotion de la diversité, de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ainsi que la lutte contre toutes les formes de discriminations sont des priorités de l'agenda social que j'ai présenté en comité technique ministériel le 2 avril devant vos représentants, parmi plusieurs mesures sociales visant à affirmer notre démarche d'État employeur responsable. Lors de ce comité, j'ai également rappelé mon attachement au maintien d'une administration déconcentrée de la Culture, efficace et proche des territoires. Je suis particulièrement attentive aux préoccupations légitimes des agents qui s'interrogent sur l'avenir des DRAC à l'aune des différentes réformes engagées et m'assure, avec le secrétaire général chargé de piloter ces réformes pour notre ministère, que nos missions soient préservées et valorisées, nos expertises et nos métiers renforcés et nos organisations adaptées aux réalités des territoires.

Fleur Pellerin
ministre de la Culture et de la Communication



DANS LES ATELIERS DU MUSÉE DE CLUNY

À la régie du musée, Annick Moulin a pour mission de mettre en valeur les pièces de la collection.

Dans l'unique hôtel particulier parisien du **XV^e** siècle, construit pour loger les riches abbés de Cluny, nous avons rendez-vous avec Annick Moulin, installatrice monteuse d'objets d'art et de documents (Imoad) au musée de Cluny depuis 2000. Elle est débordée par l'installation de la prochaine exposition temporaire consacrée aux « sculptures souabes de la fin du Moyen Âge ». On la croise une première fois dans l'une des salles : perceuse en main, elle met la dernière patte à l'installation d'émouvantes sculptures en bois polychromes. Annick Moulin est l'unique installatrice et socleuse du musée au sein d'une équipe de trois techniciens. **>> Lire p. 11**



DÉVELOPPEMENT DURABLE

CULTURE ET CLIMAT

En décembre, la France accueillera la conférence des Nations unies pour le climat (COP 21). Cette échéance est cruciale puisqu'elle doit aboutir à l'adoption du premier accord universel et contraignant pour maintenir l'augmentation de la température en deçà de 2°C. La mobilisation de la société civile est essentielle à la réussite de la conférence. Et la culture est un moyen important pour aider à cette prise de conscience. Le site www.cop21.gouv.fr encourage les initiatives de la société civile : plateforme collaborative pour les porteurs de projets, présentation des projets labellisés COP 21, mise à disposition d'un kit de communication et de pédagogie sur la COP 21.

«SECONDES VIES» DU MATÉRIEL SPORTIF



Isabelle Daéron Mémoires d'une balle au bond. DR

Cette exposition, initiée par les ministères chargés des sports et de la culture et de la communication, affiche une ambition artistique et pédagogique. Dix œuvres conçues à partir de matériels sportifs usagés côtoient les enjeux de l'économie circulaire à travers des exemples d'éco-conception, de recyclage et de réutilisation de matériels sportifs. « Seconde vies » est visible au musée Roland-Garros pendant le tournoi puis tout l'été. Ces œuvres seront ensuite accueillies dans le hall des Bons-Enfants du ministère. D'autres rendez-vous sont prévus à Paris pendant la COP21 et en région en 2016 et 2017.

3 QUESTIONS À MICHEL FELTIN-PALAS

À l'occasion du Midi de la Culture organisé le 19 mars 2015 par la mission de la communication interne, Michel Feltin-Palas, rédacteur en chef à *L'Express*, a répondu aux questions de *Cultures*.

La délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) vient de publier *La Grande Aventure du français, une compilation de vos articles parus dans L'Express* l'été dernier. Pourquoi commencez-vous votre ouvrage en disant que nous ne devrions pas parler français ?

D'ordinaire, les peuples vainqueurs imposent leur langue aux peuples vaincus. C'est ce qui s'est passé après la conquête romaine : les Gaulois ont progressivement adopté le latin. Avec l'installation des Francs, on assiste au phénomène inverse. Ce sont eux qui adoptent la langue des vaincus, comme le feront plus

tard les Vikings ! Pourquoi ? Principalement parce que ces conquérants n'étaient pas assez nombreux pour peupler le vaste territoire dont ils s'étaient emparés.

Pourquoi la vogue des anglicismes vous semble-t-elle inquiétante ?

Les échanges entre les langues constituent un phénomène habituel et plutôt positif. Mais notre recours actuel aux termes anglo-saxons atteint un niveau tout à fait exceptionnel. Parce qu'il s'agit d'une domination exclusive : il n'y a quasiment plus d'apports de l'italien, de l'espagnol ou de l'arabe. Parce que son ampleur est écrasante : selon Alain Rey, le patron du Petit Robert, la langue de Shakespeare a fourni, en 2014, une entrée sur deux de son dictionnaire français, rappelons-le. Et parce que les « échanges » se déroulent en sens unique : le français n'exporte plus vers l'anglais. Selon les spécialistes, ce phénomène est unique dans l'histoire et finit évidemment par imprégner les esprits. Un signe : sur les 100 émissions ayant réalisé le plus d'audience à la télévision française en 2013, plus de la moitié portait un titre anglais (*Mentalist*, *The Voice*...). Et pourtant, notre façon de parler influence notre façon de voir le monde. Comme l'explique le mathématicien de renom Laurent Lafforgue, ce n'est pas parce que l'école de mathématiques française est influente qu'elle peut encore publier en français ; c'est parce qu'elle publie en français qu'elle est puissante car elle raisonne différemment.

Que reprochez-vous à la loi Toubon ?

Cette loi a été positive, notamment en imposant des modes d'emploi en français pour protéger les consommateurs, mais, globalement, elle n'a pas permis de faire refluer les anglicismes dans la publicité et les médias, qui façonnent notre mode d'expression. Sur les affiches, par exemple, on peut à loisir utiliser des slogans en anglais, en se contentant d'une traduction minuscule en français. C'est totalement insuffisant.



Les événements internes > Midis de la Culture

SOMMAIRE

P2/6. ACTUALITÉS

- Climat et culture : la COP 21
- Exposition « Seconde Vies »
- 3 questions à Michel Feltin-Palas
- Les nouvelles DRAC en 2016
- Travaux pratiques au musée Fabre
- Chiffres clés 2015 du DEPS
- Assises de la jeune création
- Inauguration de la villa Cavrois
- La Fête de la musique 2015
- Archivage numérique de 3 ministères
- Intervention du musée d'Orsay auprès des enfants hospitalisés à Gustave-Roussy

P7/10. GRAND ANGLE

- Égalité homme/femme. En avant toutes !

P11/12. PROFILS

- Annick Moulin, les doigts de fée du musée de Cluny – musée national du Moyen Âge
- La mission de la communication interne (MCI)

P13/15. ENTRE NOUS

- À chaque agent son gestionnaire
- Annuaire du ministère
- Le nouveau conseil d'administration de l'AAS
- Les lauréats du CAP
- Rejoindre Étude & Action
- Les Indégivrables à la Culture
- Dans l'intimité de Malraux, les archives de Philippe Sauzay
- Expression syndicale

À NOS LECTEURS

Vous souhaitez réagir à la lecture de votre magazine *Cultures*, proposer des sujets, vous abonner... ? Une seule adresse : mci@culture.gouv.fr

Cultures n°126 - juin 2015

Le journal des personnels du ministère est une publication trimestrielle du ministère de la Culture et de la Communication, secrétariat général, délégation à l'information et à la communication (182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris Cedex 01 - mci@culture.gouv.fr).

Directeur de la publication : Christopher Miles

Délégué à l'information et à la communication : Thomas Aillagon
Rédactrice en chef : Laurence Korérian, déléguée adjointe en charge de la communication interne

Comité éditorial : Perrine Balbaud, Vincent Bouat, Laure Boulakia, Laure Bromberger, David Fouqueray, Vincent Freylin, Florence Lesueur, Perrine Martin-Benejam, Fabienne Rosenberg-Le Beller, Marie-Christine Vigutto.

Rédaction et conception graphique : Prisma Creative Media, Hortense Meltz

Imprimé par Le Groupe Morault

ISSN : 1151-5627 – Tirage : 11 000 exemplaires



LES NOUVELLES DRAC MISES EN PLACE

AU 1^{ER} JANVIER 2016

Les préfets préfigureurs, en place depuis le 22 avril, travaillent à l'élaboration des schémas d'organisation des services déconcentrés de l'État à l'échelle de chacune des régions créées au 1^{er} janvier 2016. D'ici à cet été, plusieurs étapes de réflexion et de concertation interviendront.

Chaque préfet de région, y compris dans les régions qui ne connaîtront pas de fusion, a réalisé un état des lieux des services déconcentrés, de leurs missions, et une cartographie des enjeux propres à chaque région, autour de quatre grands chapitres, sur la base d'une trame établie par la mission interministérielle de coordination de la réforme de l'État (MICORE): les enjeux territoriaux, l'organisation actuelle, les ressources et les moyens, les mesures d'accompagnement.

Ces diagnostics territoriaux ont été rendus au Premier ministre fin avril et seront présentés, pour information, dans les comités techniques de chaque DRAC. Pour les préfets préfigureurs, ils constituent des éléments d'analyse et d'information précieux sur lesquels ils pourront s'appuyer pour l'élaboration de leurs diagnostics à l'échelle des nouvelles régions et pour leurs préconisations d'organisation.

Réflexion dans chaque territoire

Les sept préfets préfigureurs sont chargés, avec l'ensemble des directeurs régionaux (les DRAC notamment), d'animer et de coordonner la réforme, de mener le dialogue avec les élus et la concertation avec les organisations syndicales pour élaborer un projet d'organisation régionale, incluant notamment une proposition d'organisation fonctionnelle et d'implantation géographique pour chaque direction régionale.

Huit groupes de travail au niveau national

Parallèlement aux travaux de préfiguration sur les territoires, la MICORE a mis en place huit groupes de travail nationaux. Cinq de ces groupes ont vocation à encadrer les travaux de préfiguration sur l'accompagnement RH, la modernisation et la conduite du changement, les relations État/collectivités, la mutualisation des fonctions supports ainsi que la modularité et l'interdépartementalité. Ce dernier groupe est copiloté notamment par le ministère de la Culture et de la Communication. Il a pour objectif d'identifier des possibilités d'organisations nouvelles et différenciées des services déconcentrés pour tenir compte de la spécificité des territoires (modularité) et de repérer les pistes permettant de faciliter les missions au niveau interdépartemental.

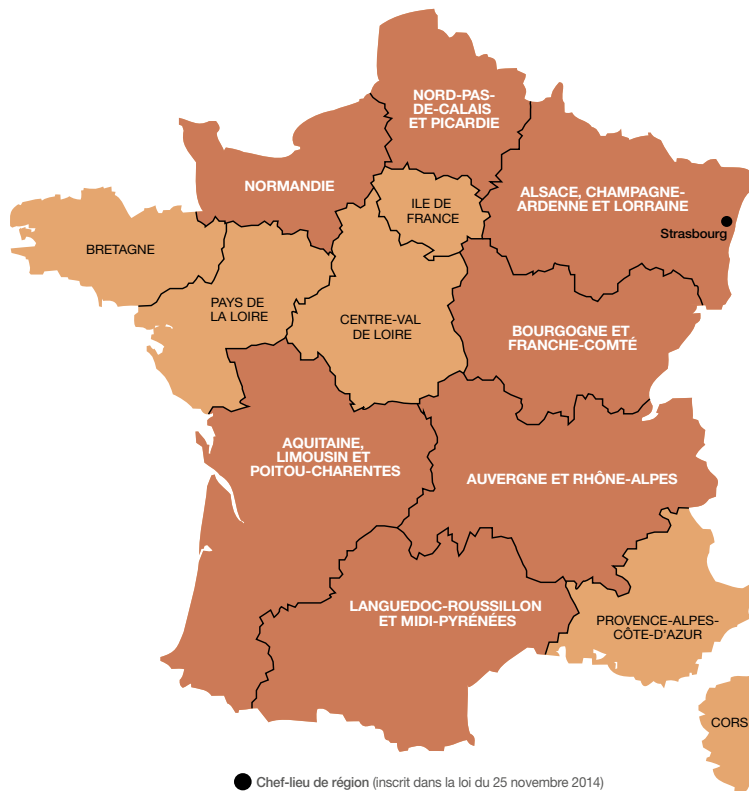
Trois autres groupes ont vocation à poursuivre leurs travaux au-delà de la phase de préfiguration et portent sur le fonctionnement des futurs services déconcentrés: l'immobilier, les systèmes d'information et les finances.

Décisions d'organisation prévues cet été

S'il est encore trop tôt pour définir précisément où seront implantés et comment seront organisés les services déconcentrés de l'État, les DRAC en particulier, la réflexion en cours tient compte des enjeux de proximité territoriale et d'expertise métier qui caractérisent le service public culturel. ■

CARTE DES NOUVELLES RÉGIONS

Les chefs-lieux provisoires seront déterminés à l'été 2015



● Chef-lieu de région (inscrit dans la loi du 25 novembre 2014)

© Matthieu Woltz/PCM

LES GRANDES ÉTAPES À VENIR

JUILLET 2015

- Remise des préconisations de réorganisation des services déconcentrés de l'État région par région au Premier ministre.

ÉTÉ 2015

- Arbitrages sur la base des propositions des préfets préfigureurs.
- Désignation des chefs-lieux provisoires des futures régions. Les chefs-lieux définitifs seront arrêtés en juillet 2016 par les conseils régionaux.
- Désignation des chefs de services DRAC préfigureurs.

AUTOMNE 2015

- Préparation des nouvelles organisations.

DÈS JANVIER 2016

- Nomination des préfets des nouvelles régions.
- Nomination des directeurs de DRAC dans les régions fusionnées.
- Mise en place progressive des nouvelles organisations des services déconcentrés de l'État.

Dialogue social avec les représentants des personnels au niveau interministériel, ministériel et localement tout au long de la réforme.

Un volet DRAC dans le schéma directeur ministériel des systèmes d'information 2016-2018

Dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur pour les systèmes d'information du Ministère (2016-2018), une étude spécifique sur les systèmes d'information des DRAC est menée depuis le mois d'avril.

Elle porte sur :

- l'adéquation des systèmes d'information (SI) actuels aux besoins des directions régionales;
- la gouvernance des SI;
- les orientations ou projets SI interministériels au niveau régional;
- les besoins de mobilité et de partage d'informations entre sites distants.

À partir de cet état des lieux, l'étude proposera des préconisations qui pourront être prises en compte dans le futur schéma directeur. L'étude, confiée à la société Adminext, est pilotée par la sous-direction des systèmes d'information (SDSI), en étroite collaboration avec le département de l'action territoriale (DAT) et l'appui de l'IGAC. Des entretiens sont réalisés auprès de quatre DRAC (Champagne-Ardenne, Limousin, Pays de la Loire, Rhône-Alpes) ; ils sont complétés par des échanges avec des représentants des DAC ultramarines. Les résultats de l'étude seront restitués fin juin.

EN
BREF

TRAVAUX PRATIQUES AU MUSÉE FABRE

Fruit d'une collaboration inédite entre le musée Fabre à Montpellier, l'Institut national d'histoire de l'art et l'Institut national du patrimoine, l'exposition « L'Âge d'or de la peinture à Naples : de Ribera à Giordano » s'est vu octroyer le label d'intérêt national par le Ministère. Membre du comité scientifique de l'exposition, Gennaro Toscano, directeur des études du département des conservateurs, et quatre élèves en formation à l'Inp se sont investis dans l'organisation. Le projet a ainsi réuni Marie-Thérèse Metz, Pierre-Hippolyte Penet, Julie Rohou et Pierre Stepanoff. L'exposition au musée Fabre présentera, du 20 juin au 11 octobre 2015, des chefs-d'œuvre incontournables de l'art italien du XVI^e siècle.

<http://museefabre.montpellier-agglo.com/>

CHIFFRES CLÉS 2015

Ce panorama annuel du DEPS présente une vision la plus transversale possible du champ de la culture et de la communication avec les chiffres des entreprises et des équipements culturels, de l'offre artistique et de la participation culturelle. En complément, une base de données en ligne est actualisée régulièrement sur le site du ministère.

www.culturecommunication.gouv.fr
> politiques ministérielles > Études et statistiques > Statistiques culturelles > Données statistiques par domaine

ASSISES DE LA JEUNE CRÉATION

Lancées le 17 avril par la ministre Fleur Pellerin, ces Assises ont pour but d'initier une politique de soutien à la jeune création et à son renouvellement : comment repérer, former, insérer et accompagner tous les artistes de demain ? Rendez-vous fin juin pour les conclusions des rencontres et des ateliers de réflexion et l'annonce de mesures concrètes par la ministre.

INAUGURATION D'UN CHEF-D'ŒUVRE DE L'ARCHITECTURE DU XX^E SIÈCLE

Après douze ans de restauration, le Centre des monuments nationaux ouvre, pour la première fois au public, la villa Cavrois de Robert Mallet-Stevens. Rendez-vous le 13 juin à Croix (Nord).



Véritable référence architecturale, la villa de l'industriel du textile Paul Cavrois conçue par Robert Mallet-Stevens, renaît enfin.



Paul-Hervé Parsy
Administrateur du château d'Oiron depuis 2001 et administrateur de la villa Cavrois depuis 2013.

« Un couple de riches industriels, les Cavrois, s'en est entièrement remis à l'architecte Mallet-Stevens, qui a eu carte blanche. Cette villa, avec celle des Tugendhat, à Brno, construite par Mies van der Rohe, fut l'une des deux maisons les plus chères construites à l'époque en Europe. »

Véritable château contemporain avec ses 60 mètres de façade principale, la villa Cavrois est construite entre 1929 et 1932 à Croix, dans la banlieue résidentielle de Roubaix. À l'époque, Robert Mallet-Stevens est un architecte renommé (villa Noailles à Hyères, maison de Paul Poiret à Mézy-sur-Seine) mais pour la première fois il travaille pour un commanditaire qui n'intervient pas dans le dessin. Dès ses premières esquisses, en 1929, il conçoit la maison et le parc comme une œuvre d'art totale, pensée tel un manifeste de ses préoccupations tant esthétiques que techniques. Dans la maison, il dessine tout le mobilier jusqu'aux poignées de porte. « Ce qui intéressait Paul Cavrois, explique Paul-Hervé Parsy, administrateur de la villa depuis 2013, c'est que Mallet-Stevens lui proposait une maison très moderne dans ses formes (recherche de la précision géométrique, toits terrasses), dans son rapport à la lumière et dans ce que la technologie pouvait offrir de mieux à l'époque (chauffage central, ascenseur, TSF partout intégrée dans les murs, aspiration par le vide). » C'est bien ainsi que Mallet-Stevens présente son œuvre en 1934 dans un ouvrage édité en hommage aux commanditaires ainsi qu'aux artisans et aux entrepreneurs engagés dans le chantier : « Une demeure pour une famille vivant en 1934 : air, lumière, travail, sports, hygiène, confort, économie. »

La renaissance de la villa

En juin, le visiteur pénétrera dans la villa telle qu'elle était le jour de son inauguration, en juillet 1932. Une prouesse réalisée grâce à une campagne de travaux « exemplaire » menée pendant douze ans. D'abord par la DRAC Nord-Pas-de-Calais, qui assure les premiers travaux d'urgence

de clos et de couvert. Puis par le CMN, qui se voit confier la gestion du monument en 2008 et la maîtrise d'ouvrage de ce vaste chantier, qui a coûté 23 millions d'euros. La renaissance de la villa tient du miracle ou plutôt de la mobilisation de citoyens passionnés par cette demeure, appuyés par des architectes renommés (Renzo Piano, Norman Foster). Le 10 décembre 1990, un décret de Michel Rocard classe d'office la villa. À l'époque, elle appartient à un promoteur immobilier qui l'a achetée, en 1987, à la famille Cavrois pour la détruire et lotir le parc. En 2001, pour sauver ce qu'il subsiste de la villa, pillée et vandalisée pendant dix ans, l'État décide de l'acquérir. Des arbres poussent dans la maison, dont il ne reste que l'ossature : revêtements de marbre et placages de bois ont été arrachés. Le chantier de reconstruction va s'appuyer sur des photos de 1932 et 1934 et sur des recherches « archéologiques » puisqu'il n'existe quasiment pas d'archives du chantier d'origine, Mallet-Stevens ayant demandé que ses archives soient détruites après sa mort, en 1945. La villa se visitera de manière très libre puisqu'il s'agissait d'une maison d'habitation et, pour le guider, le public aura des informations sur le lieu notamment grâce à une tablette tactile qui restituera en 3D avec leur mobilier certains espaces qui n'ont pas pu être remeublés. « Cette maison est une combinaison parfaite de la grandeur monumentale et d'un sens profond de l'intimité et de la vie de famille, conclut Philippe Bélaï, président du CMN. Nous sommes heureux de pouvoir accueillir le public dans la villa Cavrois restaurée, après l'ouverture du fort de Bregançon l'année dernière. Le CMN poursuit sa mission et prépare, pour 2017, l'ouverture à la visite de l'hôtel de la Marine. » ■

villa-cavrois.fr

LA VILLA CAVROIS EN CHIFFRES

- 1 840 m² de surface habitable.
- 830 m² de terrasse.
- 17 600 m² de parc ouverts.
- 23 M€ de travaux.
- 845 000 € pour l'acquisition des meubles de la villa entre 2009 et 2013.
- Plus de 230 ouvriers ont restauré l'intérieur de la villa.
- 80 % de parquets conservés et restaurés. Les parquets mosaïqués sont majoritairement composés de chêne, de zingana et d'iroko.

«VIVRE ENSEMBLE LA MUSIQUE»

Dimanche 21 juin, le coup d'envoi de la Fête de la musique sera donné en début d'après-midi. Pour sa 34^e édition, amateurs et professionnels sont invités à se rencontrer pour partager leur passion.

Dès 13h30, la place Denfert-Rochereau à Paris, l'un des lieux de concert emblématiques du 21 juin, accueillera pour la première fois des musiciens amateurs pour des ateliers sous la direction de Matthieu Chedid, plus connu sous le nom de -M-. Avec l'aide de musiciens professionnels, ils travailleront sur trois chansons de M avant de jouer le soir même leurs versions revisitées. Cet événement est organisé en partenariat avec le Fair (association d'aide aux jeunes artistes avec le soutien du ministère depuis 1989) et Ricard Live.

Au Palais-Royal, les spectateurs n'auront pas besoin d'être musiciens pour participer aux sets de DJ Chloé. Un dispositif numérique, mis en place avec l'Ircam, permettra d'envoyer des sons à partir de son mobile sur la table de mixage du DJ. Dans la soirée, Ibrahim Maalouf, musicien et compositeur de jazz, montera sur scène comme «chef d'orchestre»: le spectateur venu avec son instrument participera à une immense improvisation collective. Des milliers de musiciens sont attendus.

Présence forte sur les réseaux sociaux

Cette année, pour «vivre ensemble la musique», thème retenu pour l'édition 2015, le ministère de la Culture et de la Communication veut susciter l'échange, le partage entre les professionnels et les amateurs. «Les pratiques amateurs sont l'ADN de la Fête de la musique. Pour élargir les publics et la dimension participative de la manifestation, le dispositif de communication de la Fête de la musique 2015 met l'accent sur la communication numérique en mobilisant de nouveaux outils, explique Éric Denut, délégué à la musique (DGCA). Ainsi, nous aurons pour la première fois des comptes Fête de la musique



© dwphotos

sur Snapchat [application d'échange de photos et de vidéos qui sont visibles par le destinataire uniquement de une à dix secondes avant d'être supprimées du serveur] et Instagram [application pour partager ses photographies avec son réseau d'amis], ainsi qu'une série de vidéos spécialement imaginées pour l'occasion sur le site Dailymotion.»

Un nouveau site internet a été créé pour être le véritable navire amiral de la manifestation. Il permettra à partir d'un terminal connecté (ordiphone, tablette,

ordinateur) de préparer les concerts en amont, d'entrer en contact avec les professionnels. Le site répertorie également tous les concerts partout en France et une nouvelle fonction de géolocalisation permettra de connaître la programmation près de chez soi. Pour renforcer la participation du public, tout le monde est invité à personnaliser, télécharger et imprimer son affiche. ■

<http://fetedelamusique.culturecommunication.gouv.fr>

UN ARCHIVAGE NUMÉRIQUE COMMUN À TOUTE L'ADMINISTRATION

Trois ministères s'associent pour concevoir un programme qui permettra de collecter et de rendre accessibles les documents électroniques à l'horizon 2017. L'enjeu ? Conserver la mémoire numérique de la nation.

Vitam a été officiellement lancé en mars dernier par les ministères de la Culture et de la Communication, des Affaires étrangères et du Développement international, et de la Défense. Ce programme vise à développer un socle d'archivage réutilisable par les administrations pour classer, conserver et sécuriser les documents numériques qu'elles produisent.

«Il y a urgence car leur nombre croît de façon exponentielle et les modes d'archivage actuels imaginés dans les années 1980 notamment par les Archives nationales, pionniers dans le domaine, ne sont plus suffisants», explique Jean-Séverin Lair, sous-directeur des systèmes d'information au ministère de la Culture et de la Communication, au sein de la réflexion depuis 2011. Vitam va mutualiser les développements mais aussi favoriser l'émergence de pratiques

communes d'archivage numérique de l'administration. Il ne s'agit pas de fusionner les archives des ministères, mais plutôt de créer une «brique logicielle» regroupant l'ensemble des fonctionnalités communes telles que l'indexation, la gestion des métadonnées, le stockage, la recherche et la pérennisation des fichiers. Chaque ministère mettra cette solution en œuvre dans son environnement informatique selon ses processus métier. La réalisation de cette solution

logicielle, en open source, va être confiée à des entreprises, parmi lesquelles on espère des PME innovantes. Les travaux seront encadrés par une équipe interministérielle de quatorze personnes (archivistes et informaticiens) au sein de la Direction interministérielle des systèmes d'information et de communication (DISIC) avec l'appui du service interministériel des Archives de France (SIAF). ■

VALEURS IMMATÉRIELLES TRANSMISES AUX ARCHIVES POUR MÉMOIRE (VITAM) EN 5 DATES

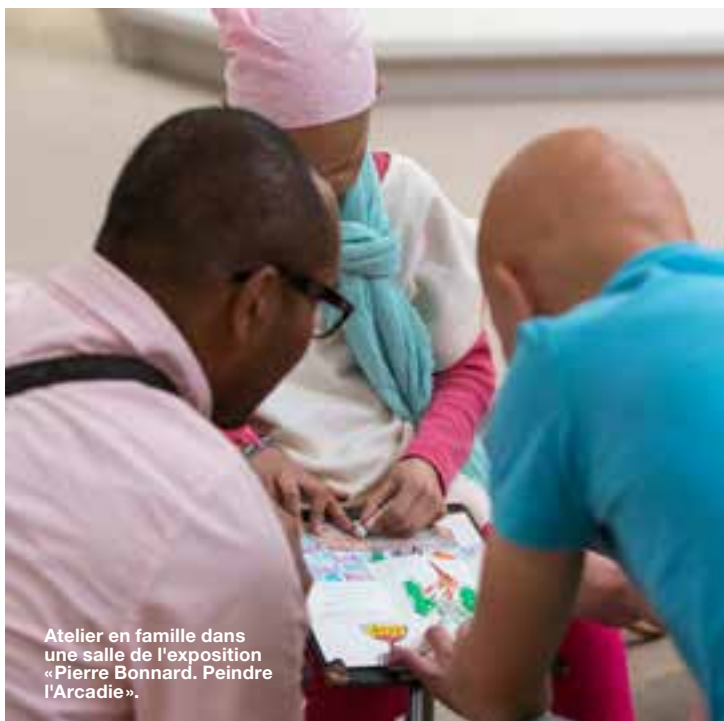
- **9 mars 2015** : lancement du programme Vitam.
- **Été 2015** : publication de l'appel d'offres des marchés pour la prestation technique.
- **Décembre 2015** : notification des marchés.
- **Juin 2016** : la version bêta sera testée par les trois ministères.
- **Juin 2017/2018** : sortie de la première version utilisable en production.

LA PALETTE ÉCLATANTE DE BONNARD CHARME DE JEUNES MALADES

Pour la première fois, le musée d'Orsay mène une action hors les murs de grande ampleur en faveur d'enfants hospitalisés dans le département de cancérologie de Gustave-Roussy. Un bel exemple de mécénat croisé et de collaboration entre services.

L'occasion s'est présentée grâce au service mécénat d'Orsay contacté par le Crédit du Nord, mécène de l'exposition « Pierre Bonnard. Peindre l'Arcadie », qui a proposé de mettre en place un mécénat croisé avec l'association *Imagine for Margo* dont il est partenaire depuis quatre ans. Alexandre Therwath, chargé du développement des publics (champ social, handicap, scolaire) et Marietta Beuchet, chargée d'activités culturelles des jeunes publics, ont rencontré l'association *Imagine for Margo*, qui œuvre pour développer la recherche de traitements innovants et aider les enfants atteints du cancer.

Ainsi est née l'idée de profiter des couleurs et des motifs de Bonnard pour proposer aux jeunes patients soignés à Gustave-Roussy des visites privilégiées de l'exposition et des ateliers à l'hôpital. Premier centre de soins, de recherche et d'enseignement en cancérologie à l'échelle européenne, Gustave-Roussy prend en charge plus de 380 enfants par an. Jusqu'en décembre 2015, bien au-delà de la fin de l'exposition, le musée va organiser une vingtaine d'ateliers. « Celui animé par Marietta Beuchet s'adresse à une dizaine d'enfants de tous les âges. Nous avons



Atelier en famille dans une salle de l'exposition « Pierre Bonnard. Peindre l'Arcadie ».

© Musée d'Orsay / Sophie Boegly

voulu que cela soit le plus ouvert possible pour attirer le maximum d'enfants, explique Alexandre Therwath. L'atelier se déroule dans un grand atrium aux parois vitrées, près de la salle d'attente des consultations. Les enfants peuvent entrer et

sortir à leur guise. Nous voulions leur permettre de venir passer un petit moment entre deux soins. Le but est de faire en sorte que l'hôpital ne soit pas uniquement un lieu d'épreuve et de souffrance. Le service culturel a apporté une grande maquette du musée, le matériel pour présenter les œuvres de Bonnard et permettre aux enfants de s'adonner à des activités créatrices (dessins, photos, collages...). Parallèlement, le musée a accueilli quatre lundis (jour de fermeture du musée) de mars à avril des enfants soignés à Gustave-Roussy et leurs familles, pour des visites de l'exposition (présentée jusqu'au 19 juillet) et des ateliers associés. Tout a été pensé pour que la visite soit la moins fatigante possible et offre un moment de partage et d'évasion à ces familles qui se battent contre la maladie. Alexandre Therwath fera le bilan de cette initiative à la fin de l'année mais se réjouit que la mise en œuvre ait été rendue possible « grâce à l'étroite collaboration des équipes du service du mécénat, du service culturel et du département des publics et de la vente ». Le projet ne s'arrêtera pas là. Il a été décidé de poursuivre les ateliers. ■

www.musee-orsay.fr > événement > expositions

LE CENTRE POMPIDOU À L'HEURE ANDALOUSE

Le premier Centre Pompidou provisoire a ouvert ses portes à Málaga dans un édifice situé sur le port, à proximité du centre historique, El Cubo.

Le Centre Pompidou Málaga a été inauguré le 28 mars dernier, dans le cadre d'un partenariat d'une durée de cinq ans avec la ville natale de Picasso. Le concept de Centre Pompidou provisoire est de présenter pour une durée limitée dans des lieux existants, en France et à l'étranger, une large sélection d'œuvres modernes et contemporaines du musée, permettant

une traversée de l'art des xx^e et xxi^e siècles. Chaque année, deux ou trois expositions temporaires seront également conçues par les conservateurs du Centre Pompidou. Par ailleurs, des programmes consacrés à la danse, à la performance, à la parole, au cinéma, ainsi que des dispositifs de médiation, en particulier à destination du jeune public, compléteront cette programmation pluridisciplinaire, à l'image même du Centre Pompidou. Avec ses 600 000 habitants et une offre culturelle qui en fait la troisième ville espagnole après Madrid et Barcelone, Málaga entend profiter de l'expertise et de la notoriété du Centre Pompidou pour renforcer encore son attractivité touristique. Elle a mis à disposition El Cubo, un bâtiment contemporain de 6 000 m² construit en 2013 à l'entrée de la vieille

ville et qui a été spécifiquement adapté aux normes muséales pour lui permettre d'accueillir les collections prestigieuses du Centre Pompidou. Le parcours thématique permanent – renouvelé tous les deux ans et demi – a été conçu autour de la représentation du corps avec une centaine d'artistes dont Picasso, Bacon, Tinguely, Baselitz, Dijkstra... « Donner à voir, à travers un panorama varié et représentatif des collections, les multiples facettes de la représentation moderne et contemporaine. Reconstituer son image éclatée à travers le regard que l'artiste pose sur l'autre et sur lui-même et le fil de la déconstruction du récit et de la vision opérée par les avant-gardes : tel est l'enjeu de l'exposition permanente inaugurale », explique Brigitte Leal, conservatrice en chef du patrimoine, directrice adjointe du musée national d'Art moderne et commissaire de l'accrochage des collections à Málaga.

Les deux prochaines expositions d'arts visuels, présentées en 2015, seront consacrées aux œuvres sur papier de Joan Miró et au travail de femmes photographes des années 1920-1930. ■

De gauche à droite, Francisco de la Torre Prados, le maire de Málaga, Fleur Pellerin, la ministre de la Culture et de la Communication, Mariano Rajoy, le président du gouvernement espagnol, et Alain Seban, président sortant du Centre Pompidou.



© Ayuntamiento de Málaga

Une féminisation de l'histoire de l'art : Agnès Thurnauer a réalisé une série de portraits d'artistes emblématiques du xx^e siècle sous la forme de badges géants. *Portrait grandeur nature*, vue d'exposition «Francine Picabia» au CCC à Tours, 1998.



© JNF productions- courtesy François Fernandez et l'artiste

ÉGALITÉ HOMME/FEMME EN AVANT TOUTES !

Le ministère de la Culture et de la Communication s'engage en faveur de l'égalité professionnelle. Les statistiques témoignent d'un réel progrès mais du chemin reste à parcourir pour la parité et l'égalité de traitement.

Selon plusieurs études publiées par la Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique (DGAFP) en mars dernier, l'écart de salaire moyen entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique est de 12 %. C'est la première fois que des analyses effectuées par des équipes de chercheurs étudient finement cette différence dans la Fonction publique. Depuis 2012, la DGAFP s'est engagée à produire, diffuser et analyser systématiquement lorsque c'est possible des statistiques dites « genrées ». « Jusqu'à présent, de nombreuses voix considéraient que le statut de la Fonction publique et ses règles de fonctionnement la protégeaient des discriminations liées au sexe, explique Adrien Friez, chef du département des études et des statistiques à la DGAFP. Les résultats de ces travaux de recherche, certes financés par l'administration, mais dont l'indépendance concernant les méthodes est avérée, viennent d'aboutir à un constat sans appel : les inégalités salariales sont une réalité. » Ces résultats concernent tous les versants de la Fonction



Lors d'un déjeuner qui réunissait 30 femmes agents du ministère, Fleur Pellerin a réaffirmé sa volonté de s'engager pour l'égalité.

© Thibaut Chapotot / MCC

DANS LES SERVICES À COMPÉTENCE NATIONALE, ON COMPTE SEULEMENT 6 DIRECTRICES POUR 13 DIRECTEURS.

► publique. Ils montrent que plusieurs facteurs sont à l'origine de ces inégalités, que l'on ne peut donc pas attribuer globalement au genre : « À l'aide des travaux réalisés par l'université de Caen, la part des inégalités non expliquées par les éléments de structure tels que le corps-grade, l'âge, le taux de temps partiel, la résidence administrative... est supérieure à 10% dans dix des quinze ministères identifiés en 2009, même supérieure à 15% pour quatre ministères que je ne citerai pas. En revanche, le ministère de la Culture et de la Communication est le moins discriminant, puisque c'est le seul où ces inégalités dues au genre sont inférieures à 5% », analyse Adrien Friez. Si les différences de rémunérations dues au genre sont moins criantes au sein du ministère, des inégalités demeurent. En témoignent les données recueillies pour la troisième édition de l'« Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication » (lire encadré p.10) réalisée par le département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du secrétariat général, et introduit par Muriel Genthon, haute fonctionnaire chargée de l'égalité femmes/hommes. L'Observatoire est une photographie de la situation des femmes au ministère, dans le monde culturel et des médias. « À partir de ces données, il s'agit d'inciter, de convaincre, de réfléchir avec les professionnels, explique Muriel Genthon. La priorité de Fleur Pellerin est double, d'abord veiller à ce que ce ministère soit exemplaire pour défendre la parité et l'égalité professionnelle, à tous les échelons. Mais aussi promouvoir la parité dans les politiques publiques que le ministère met en

œuvre. Par le biais des femmes, on découvre qu'une autre approche organisationnelle de ce ministère est possible, dont les hommes bénéficieront évidemment. »

Au ministère, 53% des agents titulaires sont des femmes, chiffre comparable à ceux des autres ministères. On peut se féliciter que la parité ait été respectée en 2014 pour les postes d'encadrement et de direction en administration centrale et que le pourcentage de femmes DRAC ait fortement augmenté (39% fin 2014 contre 21% en 2013). En revanche, des progrès restent à faire dans les établissements publics, où seulement 26% de femmes occupent les postes de direction. Il en est de même dans les services à compétence nationale, où l'on compte seulement 6 directrices pour 13 directeurs.

Un constat que partage Sylviane Tarsot-Gillery, directrice générale de la Bibliothèque nationale de France : « Nous avons au sein de la BnF une présence féminine majoritaire (56%) qui se retrouve dans la part de femmes chez les cadres de catégorie A. Mais, à regarder de plus près, sur les 9 directions et délégations qui structurent la BnF, on ne retrouve que 2 femmes à leur tête ! Nous réfléchissons à la façon d'améliorer la situation. » L'Observatoire analyse également les entreprises du champ culturel et des médias, du secteur public et du secteur privé. Bien sûr, les disparités sont plus ou moins fortes suivant les métiers : très rares sont les femmes cheffes d'orchestre, productrices de films, ou cheffes opératrices... Chez les architectes, par exemple, seuls 25% des architectes inscrits à

TÉMOIGNAGES



MURIEL GENTHON

HAUTE FONCTIONNAIRE CHARGÉE DE L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES AU MINISTÈRE

« Il est important de débloquent les mentalités pour que disparaisse ce plafond de verre qui fait que les femmes sont moins nombreuses dans les postes à haute responsabilité. »



LUCIE MUNIESA

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE DU MINISTÈRE

« Pour les 30 000 agents du ministère, nous devons mobiliser activement nos politiques de gestion des ressources humaines au service de l'égalité professionnelle. »



© Didier Plowy / MCC

Lors de la Journée internationale des droits des femme, le 8 mars dernier, François Hollande, accompagné de Fleur Pellerin, s'est rendu au musée Gustave Moreau (IX^e arr. de Paris) pour rencontrer des femmes du monde, de la culture et de la communication. La Ministre souhaitait mettre à l'honneur des femmes représentatives du dynamisme de la vie culturelle dans les territoires.

l'ordre des architectes sont des femmes. Mais ce chiffre est amené à évoluer. Jusque dans les années 2000, le taux des femmes inscrites dans les écoles d'architecture était de 46%, c'est-à-dire inférieur à celui des étudiantes dans l'enseignement supérieur (55%). Il atteint désormais 57%. Ainsi la profession se féminise, avec 44% de femmes inscrites à l'Ordre des architectes chez les moins 35 ans. Pour Philippe Bach, président du collège des directeurs des 20 écoles nationales supérieures d'architecture, sous tutelle du ministère, un des leviers est peut-être l'augmentation très significative du nombre d'enseignantes dans les écoles (aujourd'hui 30% de femmes), en particulier dans le champ de la théorie et de la pratique du projet architectural et urbain. Elle devrait permettre de véhiculer «des modèles de réussites professionnelles et permettre une meilleure identification pour les étudiantes».

«Avant d'entreprendre des plans d'action, il faut partir de l'observation, analyse Lucie Muniesa, secrétaire générale adjointe du ministère et également haute fonctionnaire à la lutte contre les discriminations. Il faut pouvoir objectiver la réalité des inégalités avec des chiffres.»

LES ENGAGEMENTS DU MINISTÈRE

De son côté, la BnF, par exemple, a engagé une démarche en faveur de l'égalité professionnelle dans le cadre d'un audit «responsabilité sociale et environnementale» (RSE), qui comporte un volet sur la parité homme/femme. «Le

partage du constat devrait permettre d'élaborer des solutions et de parvenir à un accord sur la parité», indique Sylviane Tarsot-Gillery.

Le 5 mars, à l'approche de la Journée internationale des droits des femmes, Fleur Pellerin a réuni pour un déjeuner 30 femmes agents du ministère, de formation, de niveaux de responsabilité et de structures très différents (administration centrale, DRAC, établissements publics, services à compétence nationale), représentatives de la diversité des métiers du ministère. Ce déjeuner «très décontracté» a donné lieu à des échanges libres sur l'expérience et la carrière des invitées.

Delphine Christophe, conservatrice régionale des monuments historiques en Languedoc-Roussillon, était présente. Elle a ainsi profité de l'occasion pour rappeler que l'on pouvait compter sur les doigts d'une main le nombre de femmes conservatrices régionales des monuments historiques en France métropolitaine. « Je travaille dans un univers très majoritairement masculin, raconte-t-elle. J'ai dû, bien sûr, m'aguerrir pour ne plus être atteinte par les remarques sexistes ou les commentaires sur ma façon de m'habiller. Une politique volontariste me semble indispensable pour favoriser la promotion des femmes même si, depuis dix ans, je me réjouis de constater que les mentalités évoluent chez mes collègues masculins plus jeunes. » Fleur Pellerin a souhaité que cette première expérience puisse être renouvelée. À cette occasion, elle a proposé la création d'un club de femmes au sein du ministère, animé par



PHILIPPE BACH

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE PARIS VAL-DE-SEINE ET PRÉSIDENT DU COLLÈGE DES DIRECTEURS DES 20 ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE

« Les femmes sont de plus en plus reconnues et présentes dans les réunions de chantier. C'est aux écoles d'architecture d'accompagner de façon volontaire cette évolution. »



ADRIEN FRIEZ

CHEF DU DÉPARTEMENT DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES À LA DGAPP

« En étudiant le plafond de verre dans la carrière, on découvre le poids des stéréotypes, une tendance des femmes à être moins carriéristes mais aussi des freins liés à l'organisation professionnelle et à l'interaction familiale. »

© Didier Plowy / MCC ; DR

Une des affiches de la campagne de sensibilisation créée en 2012 par l'association Laboratoire de l'égalité.

QUELLE PLACE SOMMES-NOUS PRÊTS À LAISSER AUX FEMMES ?



L'OBSERVATOIRE 2015 DE L'ÉGALITÉ



Pour la troisième année, l'Observatoire présente un état des lieux de la parité à l'intérieur de l'administration du ministère et dans tous les champs professionnels de la culture et des médias. Ce rapport

a été réalisé par le département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du secrétariat général grâce à la collaboration de la DGP, de la DGMIC et de la DGCA ainsi que de nombreuses structures extérieures (Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem), Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs (Agessa). Pour la première fois, on y trouve un tableau sur l'emploi et les rémunérations, qui permet la comparaison, corps par corps, des écarts de rémunérations en 2013 sur la partie indemnitaire des agents du ministère en distinguant homme/femme. Figure également l'évolution de la part des femmes parmi les actifs occupant une profession culturelle. Les données remontent jusqu'en 1991. « On y voit notamment la forte progression des femmes parmi les professionnels des métiers d'art (20% en 1991, 39% en 2011) », commente Mathilde Gansemer, chargée d'études statistiques au DEPS, qui a coordonné la collecte des données. D'autres chiffres sont éloquentes comme ceux de la part des femmes parmi les lauréats des prix artistiques (cinéma, musique, littérature), ceux sur la présence des femmes dans les programmations artistiques (5% de femmes cheffes d'orchestre), ou encore ceux sur les femmes à l'antenne...

www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Egalite-entre-femmes-et-hommes/L-Observatoire

© DR

FLEUR PELLERIN A PROPOSÉ LA CRÉATION D'UN CLUB DE FEMMES AU SEIN DU MINISTÈRE

► Muriel Genthon. Une façon de compenser la faible tendance des femmes à cultiver un réseau, dont de nombreuses études ont pointé l'importance dans la réussite d'un parcours professionnel. Les femmes, peu présentes au départ, s'y sont mises dans les années 1980. Mais ce n'est qu'à partir de la fin des années 2000 que de tels réseaux sont nés dans la Fonction publique : commission femmes de l'ENA (2006), Femmes et diplomatie (2008), puis, beaucoup plus récemment, les associations Femmes et justice et Femmes de l'Intérieur. Ce club, animé par Muriel Genthon, sera ouvert à l'ensemble des collaboratrices du ministère. Lucie Muniesa rappelle que la diversité et l'égalité professionnelle ainsi que la lutte contre toutes les formes de discrimination dans l'emploi font partie des priorités de Fleur Pellerin pour le ministère, inscrites à son agenda social 2015. Elles constitueront des axes prioritaires du volet social de la démarche de « responsabilité sociale, sociétale et environnementale » (RSO) dans laquelle le ministère s'engage sur 2015-2020. Dans ce cadre, et sur la base des constats opérés grâce à l'Observatoire notamment, les leviers idoines de la politique de ressources humaines devront être activés. L'obtention du Label Diversité (Afnor), conformément aux objectifs assignés par le Premier ministre aux ministères le 6 mars dernier lors du comité interministériel Égalité et Citoyenneté, permettra de garantir la qualité de nos procédures de gestion des agents (recrutement, promotion...) au service de ces grandes priorités. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

- Écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique : sous le prisme des inégalités de genre, mars 2015. <http://www.fonction-publique.gouv.fr/statistiques> > Etudes, recherches et débats
- Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique, 2014. <http://www.fonction-publique.gouv.fr> > publications > collection rapport annuel
- Le plafond de verre dans les ministères (octobre 2014) : une analyse de la fabrication organisationnelle des dirigeants.e.s. <http://www.fonction-publique.gouv.fr> > statistiques > Etudes, recherches et débats

TÉMOIGNAGES

© DR; David Paul Carr/BNF



DELPHINE CHRISTOPHE

CONSERVATRICE RÉGIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES EN LANGUEDOC-ROUSSILLON, RESPONSABLE DU PÔLE ARCHITECTURE ET PATRIMOINES

« La discrimination positive est peut-être un passage nécessaire pour qu'il y ait autant de femmes que d'hommes qui occupent des postes à responsabilité. »



SYLVIANE TARSOT-GILLERY

DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA BNF

« Beaucoup de femmes ne s'autorisent pas à affirmer leurs convictions, à revendiquer une ambition légitime. »

Pendant le montage de l'exposition « Sculptures souabes de la fin du Moyen Âge », Annick Moulin façonne un crochet sur mesure pour une sculpture représentant la Sainte Famille (vers 1510-1520, tilleul polychromé).



© Jean-Marc Dupuis/Telekoko.com



ANNICK MOULIN, LES DOIGTS DE FÉE DE L'ATELIER DE CLUNY

Cette technicienne œuvre à l'installation et au soclage des œuvres de la collection du musée de Cluny – musée national du Moyen Âge. Pour découvrir ce métier varié et créatif mais invisible pour le public, *Cultures* l'a rencontrée.

S'il est rare qu'un installateur soit aussi socleur, il est encore plus rare que ce soit une femme. « Je pense que nous ne sommes que deux. J'ai rencontré une collègue qui travaille au Louvre. Sans doute parce que le métier est physique et qu'un homme peut plus facilement déplacer des œuvres lourdes », raconte Annick Moulin. Pourtant, elle est reçue première au concours : « Ce fut assez facile. Grâce à mon expérience j'avais déjà le savoir-faire et la dextérité pour manipuler les œuvres avec précaution. » De son parcours, on retient sa formation à l'école de bijouterie Nicolas Flamel (intégrée depuis deux ans à l'école Boullé) puis à Olivier de Serre (École nationale supérieure des Arts appliqués et des Métiers d'art) pour travailler dans le dessin et la maquette de bijoux. Pendant plus de dix ans, elle met en volume des pièces pour des designers de bijoux, des orfèvres, des maisons de couture, avant de quitter ce métier, qui disparaît avec l'apparition de l'imprimante 3D. À son arrivée au musée de Cluny, Annick Moulin est uniquement chargée de l'installation. Au fur et à mesure des besoins, forte de son expérience, elle commence à produire de la petite métallerie pour la collection du musée, riche de toutes les œuvres du patrimoine national issues du Moyen Âge. Aujourd'hui, ses tâches sont très diverses : emballage des œuvres pour des prêts à d'autres musées, dans les règles de l'art et de la conservation préventive, assistance pour l'inventaire des collections, campagnes photographiques, scellement des sculptures, soclage des œuvres sur mesure et encadrement d'œuvres graphiques.

UN MÉTIER CRÉATIF ET TECHNIQUE

En parcourant les salles, on peut observer des sifflets en plomb, jouets d'enfant du XIV^e siècle comme

suspendus grâce à de fines tiges de laiton ; un livre d'heures datant de la fin du XV^e siècle, du célèbre libraire Antoine Vérard, posé sur un lutrin en Plexiglas ; un magnifique médaillon reliquaire, suspendu au-dessus d'un miroir pour que l'on puisse en admirer le revers serti de pierres précieuses. « Le paradoxe de mon travail c'est que, s'il est bien fait, le visiteur ne le voit pas », explique Annick Moulin. Mon but est de mettre en valeur une œuvre pour que la mise en scène et la visibilité soient parfaites. » Elle goûte la technicité de son métier (découpage et ajustage de pièces de laiton, fer, Plexiglas, Dibon) qui offre aussi une part de création. À chaque nouvelle œuvre, il lui revient d'inventer la structure adaptée qui répondra le mieux aux exigences scientifiques formulées par le conservateur.

En plus de cumuler les métiers, depuis cinq ans, tous les jeudis, Annick a la chance de participer à un stage de restauration d'œuvres métal, un domaine qui la passionne, sous la direction de Dominique Robcis, restaurateur, expert dans le domaine du métal archéologique au C2RMF (Centre de recherche et de restauration des musées de France). En ce moment, elle démonte une pendule dite à la cathédrale dans le plus pur style troubadour du XIX^e siècle, venue de Cluny. ■

MUSÉE DE CLUNY – MUSÉE NATIONAL DU MOYEN ÂGE

Créé en 1843, ce musée possède l'une des plus importantes collections mondiales d'objets et d'œuvres d'art de l'époque médiévale. Service à compétence nationale du ministère, il emploie 109 agents dont 29 de la RMN-GP. Cinq agents travaillent au service de la régie des œuvres et de la conservation préventive : Alain Decouche, responsable du service ; Rachel Beaujean-Deschamps, responsable adjointe ; Didier Antonini et Annick Moulin, adjoints techniques, monteurs-installateurs en objets d'art au sein de l'atelier muséographique ; Joël Kerbaol, chef de travaux d'art, régisseur. Jusqu'au 27 juillet 2015, pour la première fois en France, une trentaine de sculptures en bois polychromes, exécutées à la fin du Moyen Âge en Souabe (ancienne région historique du sud de l'Allemagne entre la Forêt-Noire et la Bavière), seront exposées.

www.musee-moyenage.fr
#museecluny



© Photo RMN - Thierry Ollivier



L'équipe de la MCI devant l'œuvre de Jacques Villeglé, Lek et Sowat, O'Clock présentée dans le cadre de «Oxymores», exposition collective d'art urbain.

De gauche à droite : Guislaine Paulmain, Laure Assayag (stagiaire), Sylvie Perruchon, Michèle Allannic, Laurence Korénian, Pascale Marie, Alexandra Nizak et Patricia Gigan.

© Thibaut Chapotot / MCC

LEUR CREDO : INFORMER, PARTAGER, VALORISER

Elle s'adresse à vous au quotidien mais la connaissez-vous ? Comment la mission de la communication interne (MCI) vous informe-t-elle ? Passage en revue de ses outils de communication et de ses opérations événementielles.

Sémaphore reçoit 3200 visiteurs différents par jour et plus de 5000 visites quotidiennes, en semaine. Et l'intérêt des agents pour Sémaphore ne faiblit pas. Créé en 1996, l'intranet a été complètement repensé en 2012, avec une nouvelle interface. Aujourd'hui, le site est alimenté grâce à un réseau de plus de 50 contributeurs, animé notamment par Pascale Marie. Webmestre, elle veille à la cohérence et à la pertinence des informations mises en ligne, à l'actualisation de l'annuaire et à la formation des contributeurs. Arrivée en 1995, c'est la plus ancienne dans le service : elle se souvient de ses débuts, et de l'enregistrement d'un journal «téléphoné». Pourtant, elle constate qu'il faut encore aujourd'hui «faire prendre conscience aux services de l'utilité de communiquer sur leurs actions... C'est quelquefois difficile d'obtenir les informations». Également webmestre, Michèle Allannic suit les mouvements du personnel (330 mouvements annoncés sur Sémaphore en 2014), les organigrammes et assure le suivi des dépenses. Entrée au ministère en 1972, Michèle Allannic a connu les premiers pas de Sémaphore quand elle était administratrice réseau pour le service des ressources humaines.

ATTISER LA CURIOSITÉ

Outre *Cultures*, le journal trimestriel que vous êtes en train de lire, la MCI édite *Séquence*, la lettre électronique hebdomadaire. Patricia Gigan en est responsable de A à Z. La communication est un domaine qu'elle connaît bien, et qu'elle apprécie. «J'aime informer les agents, explique-t-elle, j'essaie chaque semaine de partager des infos qui attisent la curiosité.» Et ça marche : près de 1 800 lecteurs différents par numéro en 2014. La MCI organise également des

opérations événementielles : les conférences mensuelles « les Midis de la culture » et deux opérations pour et avec les personnels « Les agents ont du talent » : une exposition d'arts plastiques en automne et un concert pour la Fête de la musique en juin, qui prennent, depuis quatre ans, de plus en plus d'ampleur. Inaugurée par Fleur Pellerin dans le Hall des Bons-Enfants, l'édition d'arts plastiques 2014 a réuni 102 artistes dont la Ministre qui a exposé une de ses œuvres. Sylvie Perruchon est en charge de l'événementiel et notamment de ces opérations. «Échanger avec les artistes, mettre en scène leur travail est d'une richesse humaine sans pareille.» Dans toutes ses missions, la MCI s'appuie sur le soutien logistique de Guislaine Paulmain, secrétaire partagée avec d'autres services du secrétariat général, qui assure les affichages et contribue à l'actualisation des listes de diffusion avec ténacité.

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Après s'être consacrée à la modernisation des supports d'information, la MCI cherche désormais à perfectionner les espaces collaboratifs de Sémaphore (échange de documents, blogs...) et à développer leurs usages. Pour mener ce vaste chantier, Alexandra Nizak a intégré l'équipe il y a moins d'un an, après vingt-deux années passées à la Bibliothèque nationale de France, notamment comme responsable de l'intranet. « Notre rôle est de favoriser la mise en commun et les pratiques de travail collectif des agents en mettant à leur disposition de nouveaux outils tout en les sensibilisant à ces modes de communication », résume-t-elle.

« La plupart de nos actions impliquent un travail d'équipe et une étroite collaboration entre nous, explique Laurence Korénian, cheffe de la MCI, notamment pour apporter une réponse globale aux services qui nous consultent pour faire connaître leur projet ou pour résoudre des problèmes de communication ». C'est ainsi qu'est née la campagne « Ciel mon courriel », l'an dernier, en réponse à la sollicitation du bureau de l'action sociale et de la prévention au service des ressources humaines, qui travaillait sur les questions de souffrance au travail.

« Les axes de communication pour une administration comme la nôtre ne manquent pas, conclut Laurence Korénian. La réforme territoriale qui va entraîner des évolutions des services déconcentrés est sans aucun doute un sujet majeur pour les mois à venir : nous sommes là pour accompagner les changements et les agents, en les informant le mieux possible. » ■

@ mci@culture.gouv.fr

Au sein de la délégation à l'information et à la communication (DICOM), les supports de communication de la MCI

Cultures: 4 numéros par an, 11000 exemplaires papier et 1500 abonnés pour la version électronique.

Séquence: la lettre électronique hebdomadaire diffusée via la messagerie au personnel.

Flash info: le média de l'information «chaude». En 2014, 200 flashes ont été adressés aux agents.

L'intranet Sémaphore: les domaines les plus consultés par ordre décroissant : Ressources humaines, Actualités, Vie pratique, Ressources métiers et le Ministère.

À CHAQUE AGENT SON GESTIONNAIRE

Au service des ressources humaines, 90 gestionnaires répartis en trois bureaux gèrent les carrières et établissent les paies des personnels du ministère. Au sein du bureau dédié à la filière technique et aux métiers d'art, quatre d'entre eux ont accepté de nous parler de leur mission.

Comment est reprise mon ancienneté dans le cadre d'un changement de corps? Puis-je recevoir le supplément familial de traitement (SFT) pour les enfants de mon conjoint? Les gestionnaires sont là pour vous renseigner. D'abord par l'intermédiaire du Contact RH (voir encadré) et puis, si la réponse requiert des recherches pointues complémentaires et plus longues, elle est transmise au gestionnaire de carrière et de paie en charge du dossier administratif de l'agent.

Ainsi, Youlaine Assélie, Marie-Hélène Cadet, Séverine Destouches et Nathalie Gay appartiennent à un bureau de 28 gestionnaires qui travaillent pour les 5800 agents de la filière technique et des métiers d'art. Les gestionnaires sont en charge d'un ou de plusieurs corps selon leur taille car comment comparer le suivi des 3200 adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage à la centaine d'agents qui composent le corps des chefs de travaux d'art? Gestionnaire est un métier qui nécessite une «très grande rigueur et de l'organisation», explique Marie-Hélène Cadet. Il s'agit d'établir des actes qui sanctionnent les évolutions de la carrière: recrutement, changement de grade ou de corps, détachement, modification de la situation familiale, etc., jusqu'à la retraite, où le dossier est alors transmis au bureau des pensions. Ces actes permettent ensuite au gestionnaire de répercuter les changements sur la fiche de paie. Car, depuis le 1^{er} janvier 2013, la carrière et la paie sont gérées par la même personne.

Qu'il s'agisse de Youlaine Assélie, Nathalie Gay, Séverine Destouches, autrefois gestionnaires de carrière, ou de Marie-Hélène Cadet, venue de la paie, elles s'accordent à dire que cette nouvelle double compétence «carrière et paie» est un progrès et a été bénéfique: «un travail plus logique», «moins d'erreurs» car il n'y a plus de transmission, les éléments de la paie sont enregistrés «plus rapidement» par un gestionnaire qui «connaît mieux le dossier».

Toutes les quatre sont «passionnées par leur métier» au cœur de la vie de tous les agents du ministère, car, si les situations entrent dans des grilles normatives de la Fonction publique (toutes les



© P. Gigan/MCC

De gauche à droite, Marie-Hélène Cadet, Séverine Destouches, Nathalie Gay et Youlaine Assélie. Ces quatre gestionnaires, comme les 24 autres personnes du bureau, sont en charge d'un ou de plusieurs corps.

informations sont en ligne sur Sémaphore), les situations exceptionnelles ou particulières sont légion. «Récemment il a été conseillé à un agent, pour lequel cette option était possible, d'attendre quelques mois pour partir à la retraite car il allait changer d'échelon», précise Nathalie Gay. «Un autre ne savait pas qu'il pouvait toucher le SFT alors qu'il avait trois enfants! Il n'y a pas de routine. Une journée ne se déroule jamais comme vous l'aviez prévu, c'est ce qui fait la richesse de ce métier», ajoute Marie-Hélène Cadet. «Mais on travaille souvent dans l'urgence. En décembre dernier, il y a eu un énorme surcroît de travail avec les recrutements de fin de gestion, par exemple», raconte Séverine Destouches.

Préparer, assister et assurer les suites des commissions administratives paritaires (CAP) de «leurs» agents fait partie des attributions des gestionnaires carrière et paie, qui ont une vision globale du corps dont elles ont la responsabilité. Si

elles sont moins disponibles les dix derniers jours de chaque mois avec la saisie des éléments de la paie, elles restent toujours «au service de l'agent». «Quand je fais un acte pour une promotion de grade, je suis aussi contente que si c'était pour moi», conclut Youlaine Assélie. ■

Pour toute correspondance ou question concernant votre carrière et/ou votre rémunération, vous pouvez joindre le Contact RH :

- **PAR COURRIEL :** contact@srh.culture.gouv.fr
- **PAR TÉLÉPHONE :** 01 40 15 82 82 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

 **Sémaphore** Ressources humaines

TROMBINOSCOPE

ENRICHIR SON PROFIL DANS L'ANNUAIRE DU MINISTÈRE: C'EST TRÈS SIMPLE!

Votre fiche consultable sur Sémaphore contient des données issues automatiquement de l'annuaire du ministère (coordonnées, fonction, etc.) et alimentées par le correspondant annuaire de votre structure. Pour les faire modifier en cas d'évolution de votre situation, contactez votre correspondant annuaire. Vous pouvez aussi vous-même afficher votre photo, vos projets professionnels en cours, vos domaines

d'activité et de compétence, vos postes précédents, vos formations, etc. Ces informations permettent de mieux se connaître, d'identifier les compétences et l'expertise de ses collègues...

 <http://semaphore.culture.gouv.fr/recherche-d-une-personne>



© P. Gigan/MCC

ASSOCIATIONS

AAS

> UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite aux dernières élections professionnelles et conformément à ses statuts, l'assemblée générale de l'association a élu un nouveau conseil d'administration (CA) pour quatre ans. Les nouveaux représentants siégeront en CA et en commission de prêts.

Profitez des offres tarifaires des partenaires commerciaux de l'AAS.

Grâce à l'AAS, vous pouvez bénéficier de réductions dans le secteur des vacances, des loisirs, des services, de la santé, de l'éducation...

Pour connaître les algorithmes et mots de passe vous permettant de bénéficier de ces offres spéciales, rendez-vous sur Sémaphore, à la rubrique AAS/Billetterie et partenariats. N'hésitez pas à consulter la liste qui est régulièrement mise à jour avec de nouvelles propositions.

Le Père Noël travaille déjà!

Si vous êtes en Ile-de-France, pensez à renvoyer à l'AAS votre bon de commande pour les cadeaux de Noël de vos enfants au plus tard à la date indiquée sur le bon. Le catalogue des jouets a été distribué en mai. Retrouvez-le aussi sur Sémaphore. Renseignez-vous auprès de votre service du personnel.

Sémaphore

Vie pratique > Loisirs et activités culturelles > AAS > Actualités de l'AAS

LE CAP

> LES LAURÉATS

Le collectif des associations de personnel fête ses 15 ans. C'est l'occasion d'ajouter à chacune de nos manifestations – concours photo et nouvelles, journées parents et enfants – la valeur « trésor » qui sera leur thème commun. Cette année, le comité d'entreprise de la Femis, partageant les principes de mise en commun et d'échanges qui animent notre réseau, a rallié la flotte du cap!

Résultats des concours littéraires

La remise des prix s'est déroulée vendredi 10 avril à l'Ensad en présence du directeur Marc Partouche, qui a salué cette proposition de création offerte au personnel du ministère.

Nouvelles

1^{er} prix : Jonathan Boccara, Universcience, *Touché coulé*

2^e prix : Véronique Eicher, Ensci, *Une nuit au musée*

3^e prix *ex aequo* : Julie Bellamy, BnF, *Satine* – Fatima De Castro, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, *Principio*

5^e prix : Jean-François Bassereau, Ensad, *L'Émerveillat*

Poésie

1^{er} prix : Sylvain Hilaire, musée national de Port-Royal des Champs, *Port-Royal*

2^e prix : Véronique Sadaoui, Opéra national de Paris, *Poésie élémentaire*

3^e prix : Catherine Berthelot, DG patrimoines, *Thriller*

4^e prix : Valérie Foin-Parganin, Archives nationales, *La Révolte des mots*

5^e prix : Nathalie Haddouche, Archives nationales, *Est-ce la tête ou le cœur qui nourrit la plume ?*

6^e prix : Anna Duchet-Annez, musée d'Orsay et de l'Orangerie, *L'Insurrection poétique*

7^e prix : Nathalie Denis, Archives nationales, *Sous mes doigts*

8^e prix : Marie-Ghislaine Dimakopoulos, DRAC Midi-Pyrénées, *La vie a...!*

9^e prix : Michèle Gautard, INA, *Coule coule coule et coulera toujours le fleuve de l'encre liberté*

10^e prix : Françoise Dailler, CMN Château d'Oiron, *Entre fleuve et mer*

🔗 Découvrez les textes des lauréats sur le site du cap

@ corinne.patentreger@culture.gouv.fr

ÉTUDE & ACTION

> REJOIGNEZ-NOUS!



Étude & Action est une association à but culturel ouverte à l'ensemble des personnels du ministère de la Culture et de la Communication,

en activité ou à la retraite, affectés

en administration centrale, en DRAC, en service à compétence nationale ou en établissement public.

Animée par des agents bénévoles qui sélectionnent des spectacles et des activités culturelles

– principalement à Paris et en Ile-de-France – l'association propose aux adhérents, tout au long

de l'année, des spectacles de théâtre, de musique, de danse et de cirque, des voyages, des sorties et des activités

culturelles et sportives à tarif réduit.

Actuellement, Étude & Action propose à ses adhérents des billets coupe-file à tarif réduit :

- de l'exposition « Klimt, la Sécession à Vienne » à la Pinacothèque de Paris (9 € au lieu de 15,50 €) jusqu'au 21 juin 2015 ;
- de l'exposition « De Giotto à Caravage » au musée Jacquemart-André à Paris (10 € au lieu de 17,50 €), jusqu'au 21 juillet 2015.

Sémaphore

Vie pratique > Loisirs et activités culturelles > Etude & action

LES INDÉGIVRABLES À LA CULTURE

Les pingouins de Xavier Gorce s'invitent dans les pages de **CULTURE**

Comment apprendre à nos enfants que la culture protège de la barbarie ?



J'ai un truc :



faut leur faire copier 100 fois !



Xavier Gorce

DANS L'INTIMITÉ DE MALRAUX

Au fil des mois, la mission des archives assure la sauvegarde de la mémoire du ministère. Il lui arrive aussi exceptionnellement de recueillir des archives plus anciennes grâce à d'anciens collaborateurs. Philippe Sauzay, un conseiller d'André Malraux, vient de lui confier ses papiers.

Il existe très peu d'archives sur la période Malraux (1959-1969). Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le ministère de la Culture et de la Communication a été l'un des derniers ministères à créer, en 1986, sa mission des archives. Ainsi, Vincent Bouat, chef de la mission au sein du secrétariat général depuis deux ans, est toujours heureux de pouvoir collecter des archives « historiques ».

Sa dernière belle découverte est née de sa rencontre, en octobre dernier, avec Philippe Sauzay, chargé de mission puis conseiller technique au cabinet d'André Malraux entre février 1964 et janvier 1969. De ses années auprès de ce dernier, Philippe Sauzay (né en 1936) a conservé de nombreux documents qu'il a confiés à Vincent Bouat et à son équipe d'archivistes (9 agents). Leur rôle est de classer et inventorier le contenu des cartons avant leur versement pour consultation aux Archives nationales. Ces archives – 1 mètre linéaire selon le vocabulaire

archivistique (3 cartons) – sont précieuses car elles viennent compléter le fonds Malraux des Archives nationales, qui occupe seulement 11 mètres linéaires. « À titre de comparaison, nous collectons, avant notre travail de sélection, entre 400 et 800 cartons à chaque remaniement ministériel », explique Vincent Bouat. Pour lui, ces documents vont « éclairer le travail de Malraux sur un plan plus personnel, ils nous renseignent sur sa manière de travailler, son implication dans les dossiers ».

Dans leur bureau au rez-de-chaussée de l'immeuble des Bons-Enfants, les archivistes travaillent sur de nombreux documents récents

(Donnedieu de Vabres ou Mitterrand), ou plus historiques avec ceux de Christiane Desroches-Noblecourt, la célèbre égyptologue disparue en 2011. Pour les données numériques qui sont aujourd'hui collectées mais qui ne peuvent être traitées de manière systématique, la mission des archives attend avec impatience la concrétisation du projet Vitam (lire p. 5). ■



Visite d'André Malraux, le 3 février 1968, à Grenoble à l'occasion de l'inauguration de la première maison de la culture. Philippe Sauzay est en deuxième position en partant de la droite.

© Mission des archives/MCC, versement 14V0418/1

TRIBUNE

EXPRESSION SYNDICALE

NOUVELLE REPRÉSENTATIVITÉ, MAIS POUR QUEL AVENIR ?

La loi de rénovation du dialogue social s'est appliquée pour la première fois lors des élections professionnelles de 2014. Avec de nouveaux seuils de représentativité, elle favorise les organisations les plus importantes au détriment du pluralisme syndical. Au ministère de la Culture et de la Communication, l'UNSA a choisi de s'allier avec la CFTC pour continuer de vous représenter au Comité technique ministériel (CTM) et éviter une représentation syndicale limitée à 2 voire 3 organisations. Cette alliance n'est pas une perte d'identité distincte mais une mise en commun des énergies pour une meilleure représentation et une meilleure défense des personnels. Force est de constater que la participation des personnels a été plus importante et que nos résultats sont globalement meilleurs que par le passé. En matière de Commission administrative paritaire (CAP), même constat avec un accord étendu avec la CFDT pour certains corps.

L'UNSA revendique :

- repyramidage des corps administratifs et création prioritaire de postes en catégorie B (promotion des C);
- transparence, alignement des primes de l'ensemble du ministère sur l'administration centrale;
- dans le cadre de la mise en place des nouvelles régions, que rien ne soit fait au détriment des personnels et des missions du ministère et

surtout ne pas étendre les pouvoirs des préfets en mettant en cause l'existence des services déconcentrés avec la mutualisation des fonctions supports entraînant de fait des réductions d'emplois;

- mise en place d'un vrai service informatique, compétent sur tout le ministère.

Pour toutes ces questions, l'UNSA demande une réelle concertation avec les organisations syndicales et non pas de simples réunions d'information.



libres ensemble

LE CORBUSIER REDESSINER LE MONDE


Charles-Édouard Jeanneret-Gris dit Le Corbusier (1887-1965) fut le premier architecte du xx^e siècle à construire sur quatre continents. Admiré autant que méprisé, il a produit une œuvre théorique et construite pleine de provocations et d'innovations. Pour le 50^e anniversaire de sa disparition, une exposition propose de découvrir des bâtiments emblématiques, ses plus belles œuvres plastiques, ses meubles iconiques et une partie des théories de cet homme qui voulut, inlassablement, redessiner un monde plus beau, un monde meilleur.

À PARTIR DU 19 JUIN 2015

Vitrines du péristyle et de la galerie de Valois
3 et 5 rue de Valois, 75001 Paris

Exposition et projection panoramique réalisées par la délégation de l'information et de la communication (DICOM) avec le concours de la Fondation Le Corbusier.

 <http://www.culturecommunication.gouv.fr>

 <http://www.fondationlecorbusier.fr>

